



INFO MAIRIE

Mairie de Neufmoutiers-en-Brie

COMMUNICATION GENS DU VOYAGE

N° 07/2018

Août

07/08/2018

- COMMUNICATION GENS DU VOYAGE
- Tarifs et coupon-réponse pour le repas de la Fête du Village
- La canicule, c'est quoi ?

Dimanche 29 Juillet 2018

De 15h à 19h30, environ 150 caravanes des gens du voyage venant de la Houssaye-en-Brie ont investi illégalement deux champs privés à la sortie de Neufmoutiers, sur la route de Meaux en direction de Villeneuve le Comte.

L'installation des nombreuses caravanes dans les champs a occasionné des embouteillages dans le village et à obliger de nombreux automobilistes à s'armer de patience ou à rebrousser chemin. Le civisme de chacun n'a pas créé de situations conflictuelles.

- ⇒ Arrivée de la gendarmerie de MORTCERF afin d'éviter tous débordements relatifs à la circulation bloquée.
- ⇒ Présence des Adjointes au Maire du début jusqu'à la fin.
- ⇒ Relations téléphoniques avec M le Maire qui, en congés, a pris connaissance des problèmes et des actions menées, quotidiennement.

Lundi 30 Juillet 2018

Dès lundi matin à 8h30, réunion de crise avec les élues et avec la présence de M JEAN ABITEBOUL, Maire de la Houssaye en Brie, ayant vécu ce phénomène durant 15 jours.

Nous avons rencontré le pasteur et évoqué avec lui les problèmes majeurs et les suites à donner :

- ⇒ Absence de conditions sanitaires avec présence de la canicule
- ⇒ Problèmes de salubrité (pas de bennes à ordures)
- ⇒ Crainte pour la sécurité publique et routière sur la route D96 pour les entrées et sorties des véhicules.
- ⇒ Décision de recourir aux moyens légaux pour une demande d'expulsion.
- ⇒ Les plaintes des riverains aux abords du terrain de tennis pour les excréments humains auprès des habitations et dans la Marsange (par conséquent, ces secteurs ne seront pas débroussaillés dans l'immédiat).
- ⇒ Le champ occupé passible d'inondation par gros orages (cause de leur départ précipité en 2013).

- ⇒ Déchets alimentaires aux abords de la salle des fêtes et le bruit des jeunes le soir assez tard.
- ⇒ La baignade interdite dans la mare signalée par un panneau.
- ⇒ L'agressivité de certaines personnes vis-à-vis des habitants et notamment des élues.
- ⇒ Un drone qui survole les propriétés avec une atteinte à la liberté des personnes (*reste à prouver l'identité du propriétaire.*)
- ⇒ Rencontre avec « La Rose des Vents » Association médiatrice entre le pasteur et la mairie.
- ⇒ Demande d'une benne à déchets en urgence par le biais de cette association vue la situation (coût : 50% pris en charge par l'association et 50 % par les gens du voyage).
- ⇒ Dépôt de plainte en gendarmerie pour l'utilisation frauduleuse des bornes à incendie.

Mardi 01 Août 2018

- ⇒ La gendarmerie nous confirme les patrouilles de jour comme de nuit.
- ⇒ La Rose des Vents (Association Départementale aidant les communes lors de l'installation des gens du voyage) nous apporte la convention signée avec le pasteur spécifiant leur départ le 14 Août 2018.
- ⇒ Mise en place d'une benne à déchets ménagers.
- ⇒ Convocation du pasteur le mardi après-midi par la gendarmerie.
- ⇒ Tenue d'un registre de doléances par la secrétaire de Mairie pour les habitants.
- ⇒ Rendez-vous avec le pasteur le mercredi après-midi pour faire le point sur les soucis rencontrés avec la communauté.
- ⇒ A ce jour, seule la Mairie à porter plainte pour occupation illégale.
- ⇒ Contrôle par Enedis du branchement électrique sur un poteau, route de Meaux.
- ⇒ Contrôle par les pompiers pour le branchement des 2 bornes à incendie à côté de la mare.

Mercredi 02 Août 2018

- ⇒ Rencontre avec le pasteur qui a entendu nos doléances et celles des Neufmonastériens et promet de faire le nécessaire.
- ⇒ Tous les matins et toute la journée, les élues, le personnel du secrétariat et le personnel technique font le point sur tous les éléments constatés et en informeront le pasteur.

Dimanche 05 Août 2018

- ⇒ Un va et vient depuis vendredi soir nous a confortés dans le sens que d'autres caravanes arrivaient mais aussi repartaient faute de place. Nous nous sommes rendues aux abords du terrain accompagné de la gendarmerie car certains voulaient s'installer sur le stade.

⇒ Il a été constaté que la benne avait été changée par l'intermédiaire de « La rose Des Vents ».

* * * * *

Lundi 06 Août 2018

- ⇒ Un point est fait en mairie sur la situation.
- ⇒ Appel auprès de l'association « La Rose des Vents » pour demander une nouvelle benne et signaler l'augmentation du nombre de caravanes depuis vendredi.
- ⇒ Suite à cet appel, l'Association se charge de contacter le pasteur.
- ⇒ Appel auprès de la gendarmerie qui nous assure qu'un comptage des caravanes est prévu.
- ⇒ Dépôt de plainte à la gendarmerie pour l'effraction du portail de la station d'épuration.

Nous tenions à rassurer les personnes qui se posaient la question sur les réseaux sociaux de savoir si nous savions gérer la situation mais nous sommes aussi en tant qu'élus(es) face à l'impuissance des pouvoirs publics.

Au regard de ce que nous avons fait durant tous ces jours et avec notre conscience d'élues, nous sommes certaines d'avoir géré cette situation difficile, de façon très satisfaisante.

⇒ **Gendarmerie, préfecture, sous-préfecture, police de l'eau, Enedis, la CC Val Briard, le CMPA etc ... furent prévenus et sollicités.**

Nous sommes conscientes de la gêne éprouvée par les riverains et nous n'hésitons pas à nous déplacer pour les rassurer et faire le nécessaire pour régler les problèmes engendrés. Cette situation doit être supportée avec calme et civisme afin d'éviter toute provocation qui nuirait à tous les efforts fournis par nous tous et pour les jours à venir.

Si vous constatez des dégradations ou autres, vous devez appeler la gendarmerie mais toutefois, la mairie est toujours à votre écoute.

Nous remercions tous les Neufmonastériens qui nous ont proposés leur aide, mais nous rappelons que la gendarmerie est le garant des besoins en sécurité routière et sécurité des personnes et nous ne pouvons pas nous soustraire ou nous substituer à son autorité. Nous informons donc tout ceux ou celles qui feraient des actions individuelles à l'arrivée ou au départ des caravanes sur le secteur, seraient responsables de leurs actes.

Pour rappel, la coupure d'électricité dans les foyers a concerné plusieurs communes et n'a pas été occasionnée par les gens du voyage.

Nous remercions vivement le personnel technique et le Secrétariat de Mairie pour leur réactivité et leur disponibilité dans cette gestion de crise.

Christelle Lefevre
Vera Becel
Christiane Richard
Ajoints au Maire

Soirée Repas

Au C.A.C selon météo à partir de 19 h 30
Samédi 08 septembre 2018

Tarif préférentiel sur réservation

Inscriptions avant le 03 septembre 2018 inclus.

Renseignements : 01.64.07.11.07

Repas Adulte

Sangria

Paëlla

Fromage

Dessert

Café

Boisson

Repas Enfant

- 12 ans

Paëlla

Dessert

Boisson

Sur réservation

Adultes : 13,00 €

Enfants : 6,00 €

Sur Place

Adultes : 14,50 €

Enfants : 7,50 €

✂
Coupon-réponse

NOM : Prénom :

N° Tél ou Portable : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Nombre Adultes : |_|_|_| x 13,00 € = €

Nombre Enfants : |_|_|_| x 6,00 € = €

A présenter à la Mairie accompagné du règlement pour retirer vos tickets de réservation.

La canicule, c'est quoi ?

Il y a danger pour ma santé lorsque :



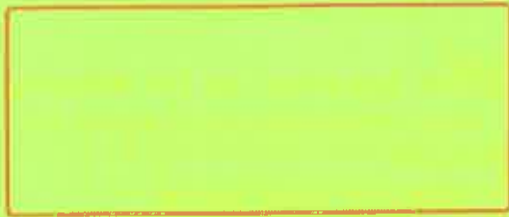
Il fait très chaud.



La température ne descend pas, ou très peu la nuit.



Cela dure 3 jours ou plus.



EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

POUR EN SAVOIR PLUS : 0 800 06 88 88 (sans surcoût)

www.meteo.fr pour consulter la météo et la carte de vigilance

www.social-sante.gouv.fr/canicule • canicule.fr

A Paris 01 85 39 24 00 - 06 97 27 00 00 1732



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



En période de canicule,
il y a des risques pour ma santé,
quels sont les signaux d'alerte ?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime
d'un malaise, **appelez le 15.**

BON A SAVOIR

À partir de 60 ans ou en situation de handicap,
je peux bénéficier d'un accompagnement
personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou
mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

En période de canicule,
quels sont les bons gestes ?



**JE BOIS
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU**



Je mouille
mon corps et
je me ventile



Je mange
en quantité
suffisante



J'évite les efforts
physiques



Je ne bois pas
d'alcool



Je maintiens
ma maison au frais :
je ferme les volets
le jour



Je donne et
je prends
des nouvelles
de mes proches

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte
j'ai un bébé ou je suis une personne âgée
Si je prends des médicaments : je demande conseil
à mon médecin ou à mon pharmacien.